



ADAPTER LE RECUEIL DES ACTES CSARR/CSAR AUX SPÉCIFICITÉS DE LA NOUVELLE CLASSIFICATION (GROUPES DE RÉADAPTATION) EN SMR

DURÉE

1/2 journée

OBJECTIFS

- Savoir identifier les actes par leurs caractères qualitatifs (actes spécialisés) et quantitatifs (pondération des actes)

PERSONNES CONCERNÉES

Médecins de MPR, Cadres et intervenants paramédicaux de Rééducation-Réadaptation, Médecins DIM ou Responsables PMSI, TIM

PRÉ-REQUIS

Utiliser le CSARR/CSAR ou avoir suivi une formation sur le CSARR/CSAR

PROGRAMME

- Rappels du catalogue CSARR/CSAR* et descriptif d'un acte
- Description d'une démarche de réadaptation et de la traduction CSARR/CSAR du recueil attendu
- Présentation de groupes de réadaptation
- La nouvelle classification SMR en positionnant l'activité de réadaptation selon 3 modèles particuliers :
 - la pédiatrie
 - l'hospitalisation à temps complet (HC)
 - l'hospitalisation à temps partiel (HTP)
- Les indicateurs d'activité des plateaux techniques de réadaptation à suivre selon les critères du nouvel algorithme pour améliorer la qualité de la description de la prise en charge et la valorisation des séjours
- Etude de cas et réalisation d'exercices à partir de situations apportées par les participants

**En 2025, possibilité de coder avec le CSARR ou le CSAR (Catalogue Spécifique des Actes de Réadaptation) applicable en 2026*